

THÉÂTRE AMATEUR : CADRE LÉGAL ET BONNES PRATIQUES ASSOCIATIVES

ORGANISATEUR(S) : ADEC-MAISON DU THÉÂTRE AMATEUR

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 1 journée

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Le but est de diffuser la même journée de formation sur trois sites du département au plus près des bénévoles : Rennes, Pont-Péan (Rennes Métropole) et Montours (Couesnon Marches de Bretagne) afin d'augmenter les compétences des bénévoles sur l'organisation de leurs représentations, de leurs évènements et festivals sur les territoires.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La matinée est un temps de présentation et de partage d'outils législatifs et théoriques à partir du Guide du Théâtre des Amateurs, co-écrit par l'Adec-Maison du Théâtre Amateur, l'Adec 56 et la Maison du Théâtre de Brest. L'après-midi est consacré à un travail en petit groupe, à l'analyse de cas et à la mise en situation d'amateurs voulant constituer leur troupe, jouer leur spectacle ou créer leur festival.

Objectifs pédagogiques

Cette formation est destinée aux bénévoles membres de troupes de théâtre amateur (plus de 280 troupes en Ille-et-Vilaine) qui souhaitent améliorer leurs connaissances de leurs droits et obligations : cadre légal de la pratique du théâtre en amateur, structuration associative, droits d'auteur, partenariats et conventions, sécurité et billetterie.

DATE(S) DE LA FORMATION

12 mars 2022

9h30 à 16h30

POUR S'INSCRIRE

 02 99 33 20 01

 contact@adec-theatre-amateur.fr

LIEU DE LA FORMATION

Montours
35460 Les Portes du Coglais

STRUCTURE FORMATRICE

 ADEC-Maison du Théâtre Amateur

 Voir la présentation de cette structure